

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 DECEMBRE 2011 MOTION SUR LES ETUDIANTS ETRANGERS A METZ



Le 31 mai dernier, le gouvernement a publié une circulaire sur la maîtrise de l'immigration professionnelle durcissant les conditions de séjour des étudiants étrangers en France et la possibilité qui leur est offerte de passer du statut d'étudiant à un statut de salarié.



La France compte quelque 300 000 étudiants étrangers : la moitié de son activité de recherche (50% des doctorats) et 15% de ses effectifs étudiants. C'est un formidable atout d'ouverture de notre Université à l'international et d'attractivité de notre système d'enseignement supérieur et de recherche.

Du fait de cette circulaire, les étudiants étrangers connaissent une grande précarité administrative et certains se voient contraints de quitter le pays malgré des promesses d'embauches.

Cette circulaire fait aussi des vagues dans le monde et l'image de notre pays est ternie à l'étranger.

Notre ville est concernée à plus d'un titre :



- Metz compte 3000 étudiants étrangers (15% des effectifs). Ces étudiants jouent un rôle majeur dans le paysage local. Ils sont très présents dans les filières scientifiques notamment la mécanique (en lien avec le projet IRT sur les matériaux) et très impliqués dans la vie associative et locale. **Demain, ce sont les futurs ambassadeurs de notre ville et de notre pays.**

- Metz semble être l'une des villes les plus touchées par la circulaire avec des dizaines de cas recensés. Les étudiants étrangers ont de plus en plus de mal à effectuer leurs démarches administratives. En effet, plusieurs d'entre eux sont touchés tant par les nouvelles dispositions de la circulaire (obligation de justification d'un revenu de 650 à 770 euros/mois au lieu des 470 euros jusqu'à présent, soit une augmentation de 30%), que dans l'instruction de leurs dossiers par les services de la préfecture de Moselle (refus de délivrer des récépissés, absence de réponses ou délais irraisonnables de 3 à 4 mois...).

La ville de Metz, en lien avec Metz Métropole, a fait de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers un fort vecteur de développement et une priorité.

Ainsi, Metz connaît une formidable dynamique ces dernières années renforçant son attractivité et celle de notre université en direction de l'international : Institut Confucius, direction des relations internationales de l'université de Lorraine installée à Metz, présence importante de doctorants et de chercheurs étrangers dans nos laboratoires (plus de 50% des nouveaux docteurs), amélioration des modalités d'accueil des étudiants étrangers (opération échanges gourmands, accueil à la gare...).



Considérant l'étudiant étranger comme une chance pour notre ville, son attractivité et son potentiel de recherche et d'innovation, les élus de la ville de Metz demandent :

- au gouvernement de revoir la politique menée en direction des étudiants étrangers pour une politique plus juste et plus réaliste.

- à Monsieur le Préfet de région et Préfet de Moselle, de toute mettre en œuvre pour que les étudiants étrangers messins puissent renouveler leur titre de séjour dans les meilleures conditions administratives et dans des délais raisonnables.